



Photo R. Marchand (Bruxelles).

no 1268 **La Baronne BOËL**  
 PRESIDENTE DU CONSEIL INTERNATIONAL DES FEMMES  
 09/07/1938

La Baronne Boël, née Comtesse Marthe de Kerchove de Denterghem, a vu le jour à Gand le 3 juillet 1877 d'une famille très connue en Belgique depuis plusieurs siècles. Son père, le Comte Oswald Kerchove de Denterghem — juriste et botaniste bien connu (il fut le fondateur des célèbres « Floralies Gantoises »), ayant été nommé Gouverneur de la Province de Hainaut, elle quitta sa ville natale à l'âge de quelques mois et n'y rentra qu'en 1884. Elle y fit ses études dans une école de la ville fondée par son grand-père. Elle partit ensuite pour Paris, y passa son brevet élémentaire et son brevet supérieur (1896), puis elle suivit pendant un an des cours de dessin et de peinture à l'Académie Julian.

En octobre 1898 elle épousa le Baron Pol Boël et se fixa dès lors l'hiver à Bruxelles et l'été à La Louvière, où son mari dirigeait ses importantes usines métallurgiques. C'est là que, devant les problèmes qui se posaient entre le capital et le travail, elle commença à s'intéresser de manière toute particulière aux questions sociales et ouvrières.

Son mari entra à la Chambre des Députés en 1906 et les questions politiques, si à l'honneur dans la famille de Kerchove de Denterghem, prirent une place importante dans la vie du jeune ménage.

En 1914, dès le début de l'occupation, la Baronne Boël organisa un service de correspondance entre les soldats du front et leurs familles restées en pays occupé. Elle étendit son action bienfaisante à toute la province du Hainaut à laquelle l'attachaient tant de liens et, aux départements du Nord de la France proche de cette province. Arrêtée en octobre 1916 elle fut condamnée en décembre de la même année à deux ans de prison en Allemagne. Son mari bien qu'acquitté par le Conseil de Guerre fut immédiatement envoyé en Allemagne comme « indésirable », jusqu'à la fin de la guerre.

La Baronne Boël fut envoyée d'abord à la prison d'Aix-la-Chapelle (1), puis à celle de Siegbourg, où elle résida jusqu'au moment où, à la fin de l'année 1917 étant devenue très gravement malade, son échange fut décidé avec celui de Frau Schnee, femme du Gouverneur de l'Est Africain arrêtée en Afrique pour travail « patriotique ».

Elle résida en Suisse jusqu'à la fin de la guerre, son retour au pays n'ayant pas été autorisé.

Après l'armistice, la Baronne Boël — qui est une des personnalités féminines les plus marquantes de Belgique — prit un rôle de plus en plus important dans le mouvement féminin de son pays. Les œuvres dont elle s'occupe sont multiples.

En 1921 elle créa la Fédération Nationale des Femmes Libérales qu'elle présida jusqu'en 1937. Elle fut parmi les fondatrices de l'Y.W.C.A. et des Girls Guides en

Belgique. Elle préside le Comité Mixte des Prêts d'Honneur de l'Œuvre Nationale des Orphelins de la Guerre, et celui de la Fleur de l'Orphelin. Elle est membre du Conseil d'Administration de l'Œuvre Nationale des Orphelins des Victimes du Travail, de l'Institution Royale de Messines, de la Maison Maternelle d'Uccle, du Comité d'action contre la réglementation de la prostitution, Vice-Présidente de la Commission Gouvernementale des Familles Nombreuses, déléguée du Conseil du Hainaut de l'Œuvre Nationale de l'Enfance, membre du Comité de la section du Hainaut de la Ligue Nationale Belge contre la Tuberculose et s'occupe encore de nombreuses autres œuvres, consultations de nourrissons, œuvres en faveur des aveugles, des malades, des chômeurs, etc...

La Baronne Boël est la seule femme à faire partie de l'Etablissement d'Utilité Publique « Souvenir de la Reine Astrid » œuvre créée en mémoire de la regrettée Reine des Belges.

\*\*

Ajoutons que la Baronne Boël s'est occupée de manière toute particulière de l'éducation de ses enfants — trois garçons et une fille — tous mariés aujourd'hui et qu'elle est l'heureuse grand-mère de dix petits-enfants.

En 1929 le Baron Boël fut élu au Sénat. Il est actuellement Vice-Président de cette assemblée.

L'autorité de la Baronne Boël est considérable en Belgique du fait de sa situation sociale et de son activité bienfaisante : aucune femme n'est plus estimée, plus appréciée et nous ajouterons... plus aimée.

Ses services lui ont valu de nombreuses décorations : elle est Officier de l'Ordre de Léopold, titulaire de la Médaille de la Victoire, Chevalier de la Légion d'Honneur, titulaire de la Médaille d'Honneur d'Argent de la République Française, de la Médaille d'Or de la Reconnaissance Française, etc.

C'est en 1936, à Dubrovnik, que la Baronne Boël a été élue présidente du Conseil International des Femmes en remplacement de Lady Aberdeen, nommée présidente d'honneur.

Sous sa direction éclairée le Conseil International peut envisager l'avenir avec confiance : son sort est entre bonnes mains.

C. B.

(1) C'est ainsi, qu'à titre d'ex-prisonnière de guerre, la Baronne Boël a le droit de vote politique que n'ont pas encore les autres femmes belges.